

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Mouskito Tropical Spray

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: 09/15/L-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0009134-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Mouskito Tropical Spray

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Laboratoria Qualiphar N.V./S.A.
	Adresse	Rijksweg 9 2880 Bornem Belgique
Numéro de l'autorisation	09/15/L-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0009134-0000	
Date de l'autorisation	24/02/2015	
Date d'expiration de l'autorisation	31/07/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Cosmade BVBA
Adresse du fabricant	Impulsstraat 3A B-2220 Heist-op-den-Berg Belgique
Emplacement des sites de fabrication	BELCOFILL BVBA, Impulsstraat 7 B-2220 Heist-op-den-Berg Belgique

Nom du fabricant	Frike Chemicals AG
Adresse du fabricant	Motorenstrasse 2a 8623 Wetzikon Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Motorenstrasse 2a 8623 Wetzikon Suisse

Nom du fabricant	Frike Cosmetic AG
Adresse du fabricant	Howartstrasse 9 9642 Ebnat-Kappel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Howartstrasse 9 9642 Ebnat-Kappel Suisse

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	Vertellus Specialities Inc.
Adresse du fabricant	High Point Road 2110 US-27403-2642 Greensboro, Caroline du Nord États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	High Point Road 2110 US-27403-2642 Greensboro, Caroline du Nord États-Unis

Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	Clariant Produkte GmbH
Adresse du fabricant	Brüningstraße 50 65929 Frankfurt am Main Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Brüningstraße 50 65929 Frankfurt am Main Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N,N-diéthyl-méta-toluamide	N,N-diethyl-m-toluamide	Substance active	134-62-3	205-149-7	50

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un Centre Antipoison / un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Éliminer le récipient dans un point de collecte de déchets dangereux/spéciaux conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
Éliminer le contenu dans un point de collecte de déchets dangereux/spéciaux conformément à la législation nationale (centre de recyclage).

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsifs - Amateurs

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Répulsif contre les moustiques, les mouches mordantes et les tiques, à appliquer sur la peau non couverte.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Culex, Aedes et Anopheles Nom commun: Moustiques Stade de développement: Tous les stades</p> <p>Nom scientifique: Stomoxys Calcitrans Nom commun: Mouche charbonneuse Stade de développement: Tous les stades</p> <p>Nom scientifique: Ixodidae: Nom commun: Tiques Stade de développement: Tous les stades</p>
Domaine d'utilisation	<p>Other</p> <p>Application cutanée</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Liquide Description détaillée: Pulvérisation - Le produit doit être appliqué sur une peau sèche. Attendre au minimum 30 minutes entre l'application d'une couche de produit et un autre produit de soin de la peau (ex. crème solaire). Appliquer à nouveau après l'activité physique ou la baignade. Sur le visage, le produit doit être appliqué à la main.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: / Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Max. 2 applications par jour. Le produit offre une protection pendant 10 heures contre les moustiques et pendant 8 heures contre les mouches et les tiques dans les régions tropicales. Ce produit peut être utilisé chez les enfants à partir de deux ans et chez l'adulte. Le produit doit être appliqué sur une peau sèche. L'effet protecteur diminue en cas de forte transpiration, de baignade et d'application insuffisante sur la peau.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>°Bouteille en polyéthylène avec bouchon vaporisateur fermé - 75 ml. °Bouteille en polyéthylène avec bouchon vaporisateur fermé - 100 ml. °Bouteille en polyéthylène avec bouchon vaporisateur fermé - 150 ml.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit offre une protection pendant 10 heures contre les moustiques et pendant 8 heures contre les mouches et les tiques dans les régions tropicales. Efficace contre le moustique Anophèle (vecteur de la malaria). L'efficacité contre la mouche tsétsé (Glossina sp.) n'a pas été prouvée.
Appliquer le produit sur la peau exposée.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Max. 2 applications par jour.
Appliquer le produit sur la peau exposée. Appliquer une quantité suffisante sur la peau. Le produit doit être appliqué sur une peau sèche. Attendre au minimum 30 minutes entre l'application d'une couche de produit et un autre produit de soin de la peau (ex. crème solaire). Appliquer à nouveau après l'activité physique ou la baignade. Éviter tout contact avec les yeux, la bouche et les muqueuses.
Utiliser le répulsif avec précaution. Toujours lire l'étiquette et la notice du produit avant utilisation.
Ne convient pas aux enfants de moins de deux ans. Tenir le produit hors de portée des enfants. Éviter d'inhaler les vapeurs/le produit vaporisé. À réserver à un usage extérieur ou dans un local correctement ventilé.
Appliquer UNIQUEMENT sur les parties non couvertes des bras, mains, jambes, pieds et visage. Pour une application sur le visage, vaporiser le répulsif sur la paume de la main et appliquer ensuite le produit sur le visage en évitant les yeux. Ne pas vaporiser dans les yeux ni au niveau du contour des yeux. Pour les enfants de moins de 12 ans : le répulsif doit être appliqué par un adulte. Ne pas utiliser sur les mains des enfants. Ne pas utiliser sous les vêtements.
Se laver les mains avant de toucher des denrées alimentaires.
Ne pas appliquer directement à proximité de nourriture, d'aliments ou de boissons, ni à proximité de surfaces ou d'ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec de la nourriture, des aliments et des boissons.
Pour éviter toute contamination des denrées alimentaires, éviter tout contact entre les surfaces cutanées traitées et la nourriture.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'inhalation, respirez de l'air frais et reposez-vous. Si les symptômes persistent, consultez un médecin. Montrez-lui l'étiquette, l'emballage ou la notice.
En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Protégez l'œil non concerné pendant le rinçage.
Si vous portez des lentilles de contact : si elles sont faciles, à enlever, enlevez d'abord les lentilles, puis rincez. Consultez un médecin. Montrez-lui l'étiquette, l'emballage OU la notice.
En cas d'ingestion, rincez la bouche. Ne pas vous faire vomir. Appelez le Centre antipoison (Tél. : +352 8002 5500) et demandez s'il est indiqué de boire de l'eau avec du charbon actif en suspension. Appelez le service 112, une admission à l'hôpital est indiquée. Montrez l'étiquette, l'emballage ou la notice.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Le contenu et l'emballage doivent être éliminés à un point de collecte de déchets dangereux/spéciaux conformément à la législation nationale (centre de recyclage).

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 3 ans
Ne pas stocker en-dessous d'une température de 0°C.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

/

5.2. Mesures de gestion des risques

/

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

/

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

6. Autres informations

Pour l'étiquetage des bouteilles de 75 et de 100 ml, uniquement les mentions de danger H302 et H412, et les conseils de prudence P102, P270 et P301+P312 s'appliquent.